

Contrat La Poste / TEMU :

Quel avenir pour les postières et les postiers ?

La CGT FAPT et d'autres organisations syndicales partagent les mêmes préoccupations : préserver l'emploi postal et la souveraineté du service public. La CGT FAPT se bat pour la création d'emplois en nombre, stables et de qualité, tout en sécurisant les emplois existants et en garantissant un avenir à l'ensemble de la filière de la distribution.

La question n'est
donc pas

« faut-il livrer ? »

Mais

« Livrer dans quelles
conditions et pour
quel avenir ? »

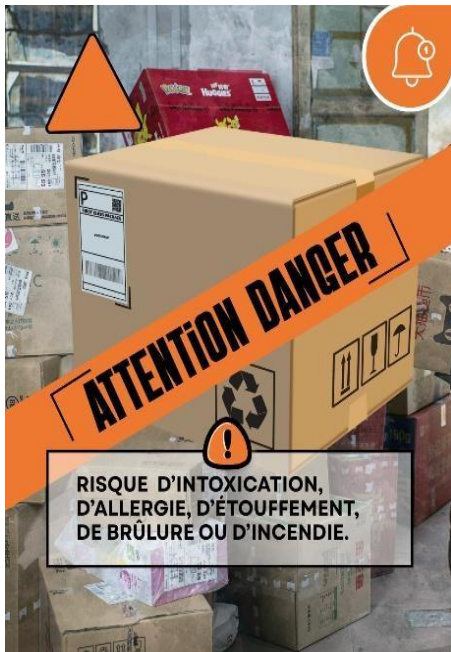
La Poste justifie un partenariat avec TEMU pour accroître l'activité du colis, ce qui soi-disant compenserait la baisse des flux du courrier et assurerait ainsi l'emploi au sein des services de distribution. Mais c'est bien La Poste elle-même qui a mis en place la Nouvelle Gamme Courrier (NGC) avec pour conséquence la perte de plus d'un milliard de plis en 2023 !

L'avenir de La Poste ne se résumera pas à une addition de volumes, mais à un projet collectif élaboré avec celles et ceux qui y œuvrent chaque jour : celui d'un service public moderne, écologique et socialement juste répondant aux besoins des populations.

Mieux produire pour mieux consommer est une bataille culturelle et politique que mène la CGT FAPT !

La CGT n'est pas contre un accroissement des activités à la distribution et de la gestion des produits, mais avec quelles garanties pour les postières et postiers (de tous statuts et tous grades) en termes d'emplois et de conditions de travail ? La Poste a distribué 487 millions de colis en 2024, chiffre en constante augmentation (+ 100 millions en 15 ans). Le développement de la sous-traitance, l'allongement des délais de traitement avec des fermetures de PIC, fusions de sites et fermetures de bureaux posent question quant aux engagements pris avec TEMU.

Pour mémoire et pour exemple, le discours de La Poste a été le même lorsqu'Amazon a développé ses activités e-commerce. Après la facilitation offerte par La Poste à la distribution des colis Amazon et au vu de la popularité et des commandes en France, Amazon a délaissé les services de La Poste pour s'implanter et compte à ce jour une vingtaine de plateformes pour assurer des livraisons à moindre coût... Dans le même temps, les salaires moyens, dans ses entrepôts, sont nettement inférieurs à ceux d'un travail comparable dans la même région.



Sur le plan éthique, La Poste va à l'encontre de ce qu'elle prône. Selon une étude européenne, 69% des produits testés ne répondent pas aux normes dont 57% font courir un risque réel d'intoxication, d'allergie, d'étouffement, de brûlure ou d'incendie. Les employés de la Poste suisse ont signalé des « éruptions cutanées sur les mains et avant-bras » après manipulation de colis provenant de plateformes « Low Cost » comme TEMU. Or, l'accord signé avec TEMU accroît les volumes de colis sans garanties en matière de maîtrise des risques et de santé pour les postières et postiers.

Alors qu'elle construit son plan de vigilance pour 2026, La Poste signe un contrat avec un partenaire qui bafoue les droits humains, qui pratique un modèle contraire à la transition écologique et qui néglige la santé et la sécurité des salarié.es. Quelle image pour l'entreprise et sécurité pour les postières et postiers ?

La CGT FAPT propose :

- De travailler avec toutes les organisations syndicales pour un projet revendicatif commun
- Une appropriation publique et démocratique des activités postales garantissant une couverture territoriale complète avec des tarifs accessibles en intégrant le colis (jusqu'à 31kg) dans le service public
- Une distribution 6 jours sur 7 en tous points du territoire quelle que soit la nature des services et objets
- Des emplois stables et qualifiés, avec des droits et garanties de haut niveau sécurisés et des salaires décents pour tous les acteurs de la chaîne logistique, entre autres
- Une clause sociale et environnementale européenne, intégrée dans les accords postaux et commerciaux internationaux
- Une logistique verte, remettant le transport ferroviaire au cœur de l'acheminement et limitant la multiplication des passages d'opérateurs chez un même usager au quotidien
- Un contrôle démocratique sur les choix industriels et logistiques, associant les représentants des travailleurs et les usagers, notamment dans les Commissions Départementales de Présence Postale Territoriale
- La régulation des plateformes de e-commerce : transparence sur les volumes, respect du droit du travail et participation aux cotisations et contributions sociales et fiscales.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Code Postal : Ville :
 (facultatif) Téléphone perso : pro :
 Grade/ Classification : Métier :
 Service/Bureau (nom et adresse) :

